

Closure de mercredi à Galata
L'or 657 —
Ltg. 650 —
Francs 260 —
Lires 245 —
Leys 17 75
Lats 25 75
Levas 22 —

ABONNEMENTS
UN AN SIX MOIS

Ltgs.	Ltgs.
Constantinople...9	5
Province.....11	6.
Etranger frs...400	frs...60

BOSPHORE

Voici; dire, laissez-vous blâmer, condamner, emprisonner, laisser-vous pendre, mais public; voire penser,

PAUL-LOUIS COURIER.

3me Année. — No 675

VENDREDI
20

JANVIER 1922

RÉDACTION-ADMINISTRATION

Péra, Rue des Petits-Champs, No 5.

TELEGRAMME «BOSPHORE» PERA.

Téléphone Péra 2089.

Journal Politique, Littéraire et Financier

ORGANE FRANÇAIS INDÉPENDANT

Directeur-Propriétaire MICHEL PAILLARÈS

LE Numéro 100 PARAS

L'origine de la guerre (1)

VI

Le traité germano-turc

À la réception, le 27 juillet, des ordres préemptoires que le Kaiser valoir et ne devrait pas être conclue, Wangenheim s'employa à convaincre l'empereur d'Allemagne d'envoyer qu'il avait, auparavant, mis d'insistance à la déconseiller. Le 28, il avise von Jagow, par un télégramme, strictement confidentiel, que le grand vizir l'a fait apporter pour le prier de se renoncer à l'empereur une demande de traité secret d'alliance offensive et défensive contre la Russie. La Turquie ne posait aucune condition, ni pour les Capitulations, ni pour la paix éternelle. Elle demandait seulement le maintien de la mission militaire allemande à laquelle «la direction de l'armée turque et la commandement d'un quart de l'armée seraient confiés à la déclaration de guerre». Wangenheim terminait ainsi :

Les négociations devraient être conduites dans le plus grand secret, même à l'égard des ministres turcs (2). Le grand vizir me prisa de n'en parler provisoirement à aucun de mes collègues et il déclara «indispensable» (3) que M. Khoud Moustah pacha (4) ne fut pas mis dans la confidence.

Le même jour, le chancelier mande à Wangenheim que le traité doit être conclu sur les bases suivantes : stricte neutralité dans le conflit entre l'Autriche et la Serbie ; en cas d'intervention militaire de la Russie, si le casus foederis se pose pour l'Allemagne vis-à-vis de l'Autriche, il surgira également pour la Turquie ; maintien de la mission militaire allemande, la Turquie, garantissant l'exercice de l'effet, par la dite mission, du commandement supérieur ; garantie de l'intégrité territoriale de la Turquie vis-à-vis de la Russie. Le traité devait cesser d'être en vigueur si le conflit austro-serbe n'entrait pas une guerre entre l'Allemagne et la Russie. La plus grande discréption était recommandée à Wangenheim, même à l'égard du margrave Palavini.

Wangenheim répond le 29 juillet, en insistant sur la nécessité de tenir le margrave Pallavicini au courant de tout. Il ne croit pas qu'une alliance puisse être mise sur pied sans la participation de l'Autriche «car la Porte n'entrera pas dans une alliance, exclusivement pour la durée de la crise actuelle».

Le 30, il mande que le grand vizir accepte tous les points du traité proposé par Berlin sauf le dernier relatif à la durée de l'alliance. Il avait d'abord songé à une période de sept ans ; mais, comme dernière concession, il était prêt à assigner au traité la même durée qu'au contrat du général Liman, c'est-à-dire la fin de 1918. «Il n'était que logique pour lui que d'insister afin que l'Allemagne qui, par la mission Liman, avait provoqué des réformes militaires, assumât la garantie que l'activité de Liman ne serait pas interrompue par une intervention russe.»

Bethmann-Holweg accepte. L'Allemagne est prête à la conclusion du traité. Elle travaille à Vienne et à Rome pour l'extension de celui-ci à la Triplice. Le chancelier ajoute, toutefois :

Votre Excellence est autorisée à signer immédiatement, cependant qu'il y a lieu auparavant de s'assurer que la Turquie, dans la guerre actuelle, peut entreprendre et entreprendre une action sérieuse contre la Russie. Dans le cas de la

(1) Voir les N°s 14 et des jours précédents.

(2) Cependant, le 30 juillet, le grand vizir, annonçant à Wangenheim qu'il partira pour Munich où il doit se rencontrer avec Vénizélos, dit qu'en son absence on pourra continuer à négocier avec l'Autriche pour l'Allemagne. (N.D.L.R.)

(3) En français dans le texte (N. du T.).

(4) Ambassadeur à Berlin. Cette recommandation du grand vizir informe l'opinion jusqu'à présent que Moustah pacha a été une des chevilles ouvrées du traité. (N.D.L.R.)

LES MATINALES

Une fois de plus, la question tant controversée du droit de critique, ou plutôt des limites de ce droit, a été portée devant les tribunaux français. D'ordinaire, c'est la Revue des Deux Mondes qui était aux prises, en pareil cas, avec un auteur ou un traducteur de tragédies. Vendredi dernier, le journal *Conœdia* avait à répondre d'un article où l'un de ses rédacteurs maltraitait quelque peu une artiste lyrique.

Il faut bien croire que la musique adoucit les mœurs, car tout s'est passé le mieux du monde. Les débats ont été fort courtois, et le jugement est plein de sagesse : il y est rappelé que «la seule jurisdiction devant laquelle l'artiste critiqué puisse relever appel d'un arrêté qu'il estime mal fondé est, non pas le tribunal, mais le public lui-même» ; par contre, les critiques y sont avertis que «la violence, loin d'être nécessaire pour que la pensée apparaisse plus nette, n'a

Patriarcat œcuménique

Les deux corps constitués du patriarchat réunis, mercredi, en séance plénière ont pris connaissance des divers télogrammes de SS. Méléties adressés de New-York et non parvenus au Phanar ainsi qu'une dépêche de Londres exprimant les félicitations et les vœux du patriarche à l'occasion du nouvel an.

D'après les informations fournies par M. Cons antinidis, de Londres, SS. Méléties devait être reçu avant-hier par Lloyd George, et comptait partir aujourd'hui, se rendant à Paris.

Un communiqué officiel du Phanar déclare que Mgr Chrysanthos, métropolite de Trébizonde qui se trouve à Londres n'a aucune qualité et aucun mandat pour négocier une question quelconque religieuse ou nationale et tout particulièrement la question pontique.

Le patriarchat œcuménique considérant que le gouvernement d'Athènes en favorisant la concorde anti canonique de Saloniques a mis obstacle à l'union ecclésiale que trouble par ses menées la discipline qui doit régner au sein de la Grande Église a décidé d'adresser une protestation au gouvernement grec pour déclarer ce qu'il soit solidairement responsable de tout ce qui pourrait survenir à la suite de l'arrivée prochaine en notre ville de la délégation du concile de Selçuk.

Ce document, rédigé par le métropolite d'Amasie et le Dr Fermanoglou, sera remis au haut-commissariat de Grèce.

M. Vénizélos en Roumanie

Bucarest, 18. T.H.R. — Les journaux roumains annoncent comme prochaine la visite à Bucarest de l'éminent homme d'Etat grec, M. Vénizélos.

Dans des déclarations au correspondant de *l'Ikdam* à Angora, Hassan bey, commissaire des finances, a démenti les bruits relatifs à sa démission.

— Je resterai, a-t-il dit, à mon poste, aussi longtemps que mes forces me le permettront.

Le projet de loi concernant la construction du port de Samsoun et la réfection de la route Ada-Bazar-Angora a été voté par l'assemblée nationale d'Angora.

Une autre entente

Les négociations entre les délégués du Boukhara et le commissaire des affaires étrangères de l'Anatolie ont pris fin. L'entente intervenue est presque identique à celle qui a été conclue avec les autres Etats d'Orient.

Une Faculté de médecine

Le commissaire de la santé a élaboré un projet de loi pour la fondation d'une faculté de médecine en Anatolie.

Ce projet a été soumis à la ratification de l'assemblée nationale.

d'autre effet que d'en affaiblir l'expression.

Le conseil est bon. Bien plus encore que les critiques modernes, Boileau, Racine ou La Fontaine auraient pu en tirer profit. Il faut voir de quels sarcasmes ils accablent leurs adversaires : Chapelain, Leclerc et Coras, Lulli, et même Corneille, que son âge et sa gloire rendaient cependant respectable.

Certes, on ne souhaite pas le retour de ces procédures de polémique. Si les artistes et les auteurs qui croient, aujourd'hui, avoir à se plaindre de la critique, se reportaient par la pensée au temps de Louis XIV, ils se rendraient mieux compte du progrès de nos mœurs et sans doute se montreraient moins susceptibles.

Avant la Conférence de Gênes

Paris, 18. T.H.R. — On signale que les invitations envoyées par le gouvernement italien pour la Conférence de Gênes, devant traiter de la reconstruction économique de l'Europe, sont parvenues aux gouvernements suisse, hollandais, autrichien, tchécoslovaque, ainsi qu'à Washington.

Selon un télégramme de Riga, le gouvernement russe demandera à la Conférence de Gênes de discuter le paiement des dettes de la Russie, de la compensation pour les pertes subies par la Russie du fait de l'invasion étrangère, de la restitution à la Russie des navires de guerre etc etc. On étudiera également la question de la Sibérie Orientale. Ainsi que de la restauration économique de la Russie avec le concours des pays étrangers. La question des consuls en Russie, celle de la circulation fiduciaire et celle des nationalités demandent à être discutées.

On croit savoir que c'est M. Lloyd George qui représentera la Grande-Bretagne à cette conférence, et que le Docteur Wirth serait disposé à se rendre en personne à Gênes. Le *Journal des Débats* souligne d'ailleurs que les perspectives de la réunion projetée sont accueillies en Allemagne très favorablement. Le gouvernement allemand fit savoir aux cabinets de l'Entente qu'il préparerait activement les plans de réforme demandés et qu'il serait évidemment en mesure de les communiquer à la date précise du 28 janvier.

Le sujet de la participation des Etats-Unis à la Conférence de Gênes, le *New York Herald* note qu'on pense dans certains milieux américains que la motion de Mac Cornick, concernant les budgets militaires européens pourraient empêcher l'Amérique de prendre part à la conférence. Cependant, l'ambassadeur Harvey donné à Cannes l'impression que les Etats-Unis pourraient être représentés à Gênes.

Il faut qu'on sache qu'il n'y a pas un paysan, pas un ouvrier français qui n'ait le cœur serré d'amertume et de tristesse et n'éprouve le sentiment d'une tragique injustice, lorsqu'il lit certaines appréciations sur les intentions de sa patrie.

Communiqué officiel hellénique

du 17 janvier

Londres, 18 A.T.I. — Un radio de Helsingfors annonce que Lénine a chargé le commissaire aux affaires étrangères de notifier aux gouvernements des alliés l'acceptation par les soviets des conditions posées par l'Entente pour la participation de la Russie à la Conférence de Gênes.

La presse britannique déclare que l'acceptation de Lénine se réfère aux conditions concernant l'abstention de la Russie de toute propagande communiste à l'étranger.

Front d'Afion-Karahissar. — Rien de nouveau.

Le chef d'état-major Pallis

NOS DÉPÉCHES

Les mesures militaires

de la Grèce

Athènes, 18 janv.

Quoique pacifique et toujours différente aux vues des Puissances, la Grèce est en train de prendre les mesures militaires pour parer à toute attaque éventuelle kényaliste qui pourrait se produire dès la fonte des neiges. Plusieurs officiers ont été invités à rejoindre leurs postes et le conseil des généraux qui doit se réunir à Smyrne sous la présidence du général Papoulas doit arrêter les dernières mesures militaires.

(Bosphore)

L'emprunt hellénique

Athènes, 19 janv.

On télégraphie de Londres que les pourparlers concernant l'emprunt hellénique sont assez avancés. C'est la Maison Armstrong qui fournit une partie de l'emprunt en retenant sur cette partie les sommes lui revenant du fait des fournitures faites à l'armée grecque. Le type de l'emprunt sera de 6 314 000. Un consortium de onze banques a été formé pour la souscription de cet emprunt.

(Bosphore)

Le cabinet Poincaré

Angora, 19 janv.

Le gouvernement kényaliste se félicite de l'arrivée au pouvoir du cabinet Poincaré. L'organe du gouvernement dans un article déclare qu'on ne saurait concevoir aucune crainte que le cabinet ne poursuive la même politique que celle inaugurée par M. Briand à l'égard de l'Anatolie.

(Bosphore)

Le mariage du roi Alexandre

Athènes, 18 janv.

On annonce que le roi Constantin assistera personnellement au mariage du roi Alexandre qui sera célébré à Sinaïa à Pâques prochain.

(Bosphore)

La délégation hellénique à Londres

Londres, 18 (retardée) janv.

Le député philhellène, M. O'Connor, a donné un dîner en l'honneur de la délégation grecque au cours duquel des toasts ont été portés souhaitant le succès de la cause grecque.

(Bosphore)

La France et ses Alliés

Si nous en croisons des renseignements venus d'Ankara, les kényalistes ont décidé de régler à leur façon la grave question des Détroits, celle qui domine, et de beaucoup, tout le problème d'Orient.

Après échange de vues, paraît-il, avec les gouvernements de Moscou et de l'Ukraine, des dispositions ont été arrêtées dont on donne un texte assez précis. Nous admettons à croire pour le bon sens des kényalistes que ces dispositions sont apocryphes.

Le problème des Détroits ne comporte que deux solutions, où le régime ancien maintenu, si tant est que l'on doive à nouveau avoir confiance dans le portier infidèle, dont parlait Lloyd George, ou l'occupation permanente des Détroits par des troupes appartenant aux puissances intéressées dans la question. Toutes les autres solutions préconisées ne sont que des palliatifs mauvais qui seront à la merci de la première guerre nouvelle en Orient.

Les morts de la grande guerre, les générations futures ont le droit que l'on prenne sur ces rives du Bosphore tant contestées, les mesures, toutes les mesures voulues, pour qu'à nouveau la route des Détroits ne soit pas fermée.

L'informé

Les frontières de l'Albanie

Paris, 18 janv.

C'est à Florence même que doivent se réunir les commissaires alliés chargés de délimiter les frontières de l'Albanie. Leur rapport sera soumis ensuite à la conférence des ambassadeurs qui aura à prendre une décision définitive.

(Bosphore)

Paris, 18. T.H.R. — La conférence des ambassadeurs approuva définitivement ce matin les instructions à donner aux commissaires chargés de délimiter les frontières de l'Albanie. Ces commissaires qui représentent la France

La politique française et l'opinion d'Angora

Le correspondant du *Vakit* à Angora lui télégraphie que, dans un article publié par le *Hakimeti-Millié* au sujet du changement du cabinet en France, la seconde révolution estime qu'on ne saurait affirmer que M. Poincaré se montrera aussi conciliant que l'ex-président du conseil.

Le *Hakimeti-Millié* ajoute :

Pour ce qui est des rapports entre le nouveau cabinet et le gouvernement de la grande assemblée nationale de Turquie, il y a lieu de tenir compte du fait que M. Poincaré a personnellement reconnu la légitimité de notre cause nationale, et qu'alors qu'il était président de la commission des affaires étrangères du Sénat, il s'est efforcé d'apprendre, au sujet de l'accord d'Angora, ce qui ne lui en était pas encore connu. Ainsi, M. Poincaré a fait venir Mme Gaulis à la commission des affaires étrangères et a écouté avec la plus grande attention les explications fournies par cette dame. La conclusion à tirer de ce fait est que M. Poincaré a voulu être fixé au sujet de nos revendications.

Par ailleurs, la présence au sein du cabinet d'une personnalité aussi comme M. Barthou ainsi que le maintien dans la nouvelle combinaison, de plusieurs ministres ayant fait partie de l'ancienne peuvent être considérés comme une preuve que les rapports entre la France et la Turquie ne se modifient pas.

D'autre part, l'agence d'Anatolie publie un autre extrait du *Hakimeti-Millié*, concernant la démission de M. Briand et où il est dit que l'impression qui se dégage des faits est que l'opinion publique française n'approuve pas la politique que l'Angleterre suit en Orient, par l'entremise de la Grèce.

Le *Hakimeti-Millié* ajoute :

M. Poincaré étant de ceux qui ont préconisé une application rigoureuse des dispositions du traité de Versailles, on peut dire dès maintenant quelle politique il compte suivre.

Par conséquent, il est permis d'affirmer qu'au cas même où le nouveau président du conseil ne voudrait pas porter atteinte à l'amitié et à l'alliance avec l'Angleterre, il ne se résoudra pas à assurer cette alliance au détriment des intérêts français.

Le *Hakimeti* voit dans M. Poincaré un homme d'Etat qui ne considère pas le traité de Sevrès comme un traité applicable.

Selon les informations parvenues aux cercles turcs, Férid bey, représentant révolutionnaire à Paris, a adressé à son gouvernement un télégramme dans lequel il expose en détail la situation politique actuelle en France. Il est d'avis que le changement de cabinet ne provoquera aucun revirement dans la politique orientale de la France et ne fera que consolider les liens unissant les deux Etats.

Ce télégramme a été soumis à l'assemblée nationale d'Angora qui en a pris connaissance au milieu de vives acclamations.

Le comité de l'union latine

Paris, 18. T.H.R. — Le comité de l'Union latine, fondé en 1920, sous la présidence de M. Poincaré, pour favoriser le développement des relations intellectuelles et économiques entre divers pays de culture latine, eut, mercredi après-midi, une réunion solennelle à la Sorbonne qui fut la séance d'ouverture de la première session plénière de tous les comités, français et étrangers.

M. Colrat, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du conseil, remplaçant M. Poincaré empêché, rappela dans une allocution ce que l'on doit à la civilisation latine.

M. Wilomite, professeur à Liège; le sénateur espagnol Valera Palma; M. Alfred Croisot, membre de l'Institut de France; le sénateur italien Volterra, l'ancien président du Mexique Labarré, le professeur roumain Constantin Sipos célébreront le génie latin.

EN ITALIE

Rome, 18. T.H.R. — La cérémonie de la remise de la médaille du Congrès américain aux héros inconnus italiens eut lieu en présence du roi, du général Allen, de l'ambassadeur des Etats-Unis, de M. Eonomi, du général Diaz, de tous les ministres et de tout le corps diplomatique. L'ambassadeur américain déclara que l'hommage de l'Amérique au héros italien constitue le symbole de l'affection, de la foi, de la confiance du peuple américain pour l'Italie.

Le général Allen rappela l'héroïsme des soldats italiens qui combattaient sous ses ordres. M. Bonomi remercia les Etats-Unis et insista sur la sympathie unissant les deux peuples, augmentée encore par la guerre.

La conférence de Washington

Washington, 18. T.H.R. — La commission d'Extrême-Orient consacra sa dernière séance à l'étude de la porte ouverte en Chine.

Au nom de la délégation américaine, M. Hughes présente la résolution en vue de l'établissement d'un tribunal international chargé d'examiner les différends qui pourraient se produire au sujet de concessions privées faites aux étrangers en Chine. Cette résolution stipule en outre que toutes les Nations devront s'interdire de rechercher en Chine des monopoles, des zones d'influence ou des priviléges susceptibles de porter atteinte au commerce et à l'industrie des autres pays. Le Temps croit savoir que la Grande-Bretagne et l'Italie se seraient déjà prononcées en faveur de cette résolution.

Le Temps signale qu'un retard apporté dans la conclusion de l'accord naval, auquel manquerait seulement l'adhésion du Japon dans la question des fortifications des îles du Pacifique et l'acceptation de l'Angleterre concernant la destruction des navires de classe, provoquera à Washington de nombreux commentaires.

L'impression générale est qu'il y a très peu de chances que le traité naval soit rejeté par le Sénat américain. La délégation française à la Conférence de Washington retint son passage à bord du *Savoie* quittant New-York le 28 janvier.

Dans sa lettre au président Harding à la Chambre de commerce le président exprima sa confiance que le pacte relatif à la question du Pacifique contient des garanties de la plus haute valeur pour la paix future.

La résolution prise par le Congrès américain autorise le président Harding à mettre l'embargo sur les chargements d'armes et de munitions à destination de la Chine, s'il le juge nécessaire.

EN ANGLETERRE

Londres, 18. T.H.R. — On attache un grand intérêt ici à la conférence des libéraux «coalitionnaires» qui commence demain. M. Lloyd George leader de ce groupe, fera des déclarations importantes sur la politique intérieure, samedi. Les journaux annoncent que le programme comprend trois résolutions très importantes. La première sera proposée par M. Fischer, ministre de l'instruction publique. Il demandera à la conférence de déclarer que les principes libéraux sont vitaux dans les affaires nationales et internationales et d'approuver la formation d'un parti pour l'encouragement et la défense de ces principes et pour leur application au maintien et au progrès de l'Empire. On croit que ce nouveau parti prendra le nom National de Libéral ou de National Constitutionnel.

M. Churchill proposera une résolution reconnaissant que les conditions économiques异常 de l'Europe et l'enfoncement des changes ont rendu nécessaires l'adoption de mesures extraordinaires de palliation, pour empêcher des dommages irréparables à l'industrie. Aucune théorie fiscale, dit-il, ne doit opérer de façon à laisser le contrôle des industries alimentaires entre les mains de courants étrangers; mais que la grande liberté dans toute intervention statutaire, dans les affaires et le titre échangé des marchandises est nécessaire pour la prospérité du commerce britannique. M. Churchill professera aussi une autre résolution affirmant le principe de collaboration entre les différents partis de l'Etat pour assurer le bon fonctionnement de l'administration.

Ces résolutions provoquent un vif intérêt dans les cercles politiques. On les envisage dans certains milieux comme tendant à renouveler la coalition sur des bases plus larges.

D'après le *Pall Mall Gazette* M. Lloyd George n'a jamais perdu sa conviction profonde qu'un nouveau parti sortirait de la coalition qui serait inspiré par l'idéal élevé qui a permis au gouvernement actuel d'avoir obtenu un si grand succès dans une période de difficultés sans pareilles. Il n'y a aucun doute que si M. Lloyd George annonce samedi son intention de créer le nouveau parti qu'il envisage depuis longtemps, il trouverait l'appui non seulement des libéraux de la coalition mais celui de la grande masse des conservateurs. Il y a aussi nombre de groupes indépendants des travaillistes qui salueraient avec satisfaction une pareille solution pour leur avantage.

Nous voudrions savoir si ces hommes persisteront dans leur action dissidente et désorganisatrice?

L'œuvre du Comité de secours américain

De la Cilicie jusqu'à Alexandrie

Miss Nan Lowe, directrice de la section d'Adana du Comité de secours américain, informe dans ses lettres au Comité (14 janvier 1922) que tous les professeurs, le personnel des orphelinats, jusqu'aux cuisiniers ont émigré que le patriarche a mis à sa disposition.

Nous avions récemment loué, dit-elle, nos orphelinats avec un personnel enseignant choisi et nous espérons avoir une année fructueuse. Notre œuvre d'assistance marchait fort bien et nous comptons réduire notre assistance au fur et à mesure de l'ouverture des ateliers locaux. Il n'y a maintenant que deux Américaines qui se trouvent en face du grand problème de l'entretien de 467 orphelins arméniens. Grâce au personnel de la mission américaine, l'œuvre d'assistance n'a pas subi de retard. Nous avons transféré l'orphelinat des jeunes filles au collège américain, l'orphelinat des garçons au collège de St-Paul à Tarsous. Plus de 100 orphelins travaillent dans les ateliers d'apprentissage. C'est ainsi que l'œuvre d'assistance peut être considérée comme résolue. Il était absolument nécessaire de donner des secours aux réfugiés de Mersine qui se chiffreront alors à 15 000. La misère s'aggravait de l'inclémence du temps.

Le Y. M. C. A. dressa des tentes et des toiles et 18 asiles furent immédiatement érigés. Nous avons distribué du lait et du riz au lait aux mères et aux enfants. Le Dr Haas et Miss Hotzen, de l'hôpital américain d'Adana, ont ouvert une clinique provisoire et un hôpital à Mersine aux frais du Near East Relief.

La situation des réfugiés à bord des bateaux est terrible. Les bagages y sont entassés pèle-mêle sur le pont avec les réfugiés qui sont exposés au froid et à la pluie. Les provisions d'eau même sont insuffisantes. La plupart ne savent même pas où on les mène. Nous aurons une tâche considérable à accomplir lorsque ces réfugiés retourneront.

Alexandropoli présente un aspect naissant. Des orphelins et réfugiés innombrables y affluent des régions avoisinantes. Ils sont dans un état dénué et manquent de pain. Le comité de secours distribue actuellement des vivres dans plus de 128 villages sous la direction M. George Smith. Il y a six sections dans chacune desquelles ont été ouvertes deux échoppes populaires. Plus de 40 000, mères enfant et vieillards éprouvés,

y reçoivent la pitance; 930 orphelins et 776 orphelins sont entretenus dans les 5 orphelinats de la ville surpeuplée.

Nous avons besoin d'une grande assistance dans le courant de cet hiver.

M. Charles Vickrey, le secrétaire général du Near East Relief, a ouvert à New-York la souscription de 10 000 000 de dollars pour les 100 000 enfants d'Arménie et plus de 200 000 Arméniens sans protection. Environ 500 000 réfugiés arméniens ont besoin de notre assistance.

Un film évoquant «Aide dans le pays de la famine» a été représenté à New-York et fait plaisir des milliers de spectateurs. Cette campagne de souscription procurera les fonds nécessaires pour cette année-ci.

Il reçoit ses directives de M. Lloyd George.

A propos de la Conférence de Gênes

A propos de la conférence de Gênes, à laquelle seront invités tous les gouvernements — y compris la Russie soviétique, le Djagadarmard demande quelle sera l'attitude des dirigeants actuels de l'Arménie qui, comme on le sait, s'inspirent des principes du gouvernement et de l'administration maximalistes.

Erivan reçoit ses directives de M. Lloyd George.

Le Djagadarmard poursuit :

Moscou est assez loin dans la voie de la conversion. Les pas qu'elle fait dans cette voie sont même chaque jour plus rapides. Mais Moscou a tant de soucis, qu'elle ne peut pas suivre de près tout ce qui se passe dans ce que région lointaine. Les sources d'informations en Transcaspienne sont les représentants qu'elle y a envoyés. Les correspondants en Arménie sont les proconsuls qu'elle a délégués : les Miasnighian et autres.

Or, ces gens — comme tous les novices — sont portés à trop de zèle et sent, par conséquent, particulièrement, soi-disant

l'erreur.

Il a permis au Djagadarmard de

l'assister à la réunion chino-persienne à

Waddington, dans le but de rechercher les moyens d'application du traité.

— Londres, 18. T.H.R. — M. Lloyd

George célébra mardi dans l'intimité son 59^e anniversaire. Le roi et la reine lui envoyèrent un télégramme de félicitations.

— New-York, 18. T.H.R. — La délégation française à la Conférence de Washington partira le 28 courant pour la France.

— Santigao, 18. T.H.R. — Le gouvernement chilien informa officiellement l'ambassadeur des Etats-Unis qu'il acceptait la proposition du président Harding relative à la réunion chino-persienne à Washington, dans le but de rechercher les moyens d'application du traité.

— Genève, 18. T.H.R. — M. Galonder,

ancien conseiller fédéral, venant de Haute-Savoie, est arrivé hier à Zurich.

Claude Farfane a exprimé le désir

que la rue de Constantinople qui doit

porter son nom soit choisie dans le faubourg de Stamboul. C'est ce qui est déjà fait, croyons-nous.

— Un groupe de banquiers d'Osaka a accordé au gouvernement de Vladivostok un emprunt de 6 000 000 de yens.

— On demande à Sofia que le roi Boris

a renoncé à l'idée de vendre une partie de sa ménagerie à des amateurs ou aux jardiniers zoologiques américains. — T.S.F.

— Paris, 18. T.H.R. — Le marquis

Polygnac, président de la coopérative de

reconstruction de Reims, déclare que Reims peut-être totalement reconstruit

en sept ans, en procédant méthodiquement à partir de 1922, 850 immeubles seront reconstruits.

— Paris, 18. T.H.R. — M. Peycelon

est chargé du poste de secrétaire général

des prochains Jeux Olympiques.

Les quatre commissaires généraux adjoints sont MM. Fantz Reichl, Paul Roussel, Montpiaffet et le marquis Polygnac.

— Madrid, 18. T.H.R. — La *Gazette* Officielle espagnole publie un décret modifiant l'organisation et le fonctionnement des Juntas, et les placant sous le strict contrôle des autorités du ministère de la guerre.

— Paris, 18. T.H.R. — Un télégramme

de Berlin avait annoncé que le paiement

dû par l'Allemagne à la France et devant

être fait le 15 janvier, a été déjà expédié à Paris.

M. Mayer, ambassadeur d'Allemagne à Paris, déclare n'avoir reçu aucune instruction à ce sujet.

— Cher petite Rosette,

Quelle chance ma chère. Hier

en allant retenir nos places pour

la représentation du 23 Janvier de

l'*ORPHELIN* au CINEMA ETOILE.

Le tombe en plein pendant la

présentation privée de ce film.

Tu comprends bien que je ne

suis pas fait pour accepter

l'inévitable invitation qui m'était

faisait faire d'y assister.

Eh bien, c'est un film épata-

ant, charmant, délicieux!

Je ne vais pas te raconter l'his-

toire de l'*ORPHELIN* ces belles

pages du Grand Ciné Roman de

Louis Feuillade ni sa mise en

scène, ni son interprétation, car

je craindrais de faire perdre tout

le charme de ce beau film.

La Bourse

Cours des fonds et valeurs

18 janvier 1922

tourné par la Maison de Banque

PSALTY FRERES

57 Galata, Mehmed Ali pacha han 57
Téléphone 2109

COURS DES MONNAIES

L'Or	687 -
Banque Ottomane	285 -
Livres Sterling	630 -
Francs Français	266 -
Lires Italiennes	145 -
Drachmes	182 50
Dollars	160 -
Lei Roumaine	25 75
Marks	17 75
Couronnes Autrich.	1 -
Levas	22 -
COURS DES CHANGES	
New-York	61 50
Londres	678 -
Paris	7 55
Genève	3 16
Rome	14 -
Athènes	
Berlin	116 -
Vienne	92 -
Sofia	24 -
Bucarest	24 -
Amsterdam	1 66

La Bourse de Parit

Paris, 18. T.H.R. — Le marché manque d'affaires. Les cours gravitent aux environs de ceux de mardi. Au fond, on reste ferme.

En coulisse, les cours sont assez soutenus, notamment les valeurs internationales qui relèvent

Crédit Foncier Egyptien

Obligations 3 qo à 10%

Tirage du 16 janvier 1922

Le Cairo, 17. T.H.R.

Emission 1886

Le No 375403 gagne Frs 50000

Emission 1903

Le No 718710 gagne Frs 50000

Emission 1911

Le No 68260 gagne Frs 100000

La situation économique EN TURQUIE

Un récent rapport du conseil de la Dette publique ottomane expose les conditions économiques de la Turquie.

Le traité de Sèvres, qui a été signé le 10 août 1920, c'est-à-dire avant la publication du dernier rapport, attend encore sa ratification, et, jusqu'à ce qu'il soit reconnu, les porteurs de fonds publics ottomans ne doivent pas compter sur une amélioration des revenus assurés à leur emprunt.

Aussi longtemps que la guerre dura entre la Grèce et la Turquie, il y aura peu ou rien que le conseil puisse encaisser quelque revenu que ce soit en Anatolie, cette province ayant été pendant des mois séparée de la capitale et les nationalistes y ayant perdu eux-mêmes les revenus de la Dette depuis 1 mois de décembre 1919.

Les pertes causées en Anatolie par les morts ou les dommages portés à la propriété du fait de la prolongation de la guerre sont déplorables et exacerberont pendant longtemps des effets défavorables.

Le préjudice est incalculable. De grands territoires ont été dévastés, les ressources du pays pillées et la population ruinée.

Pour ces diverses raisons, les porteurs de fonds sont profondément intéressés à la pacification du reste de la Turquie. Sans paix à l'intérieur et à l'étranger, il ne peut être question d'accueillir politiquement de la reconstruction ou de réparation.

Trois ans ont passé depuis l'armistice et il est difficile de fixer une date pour le retour du pays à une situation normale. Aucun progrès n'a été accompli en ce qui concerne le paiement de la contribution à la dette publique par les puissances qui ont pris le gouvernement des territoires détachés de la Turquie. Selon l'article 245 du traité de Sèvres, ces paiements devraient partir du 1er mars 1920.

Des Recettes

La livre turque papier et sa valeur de change sont si dépréciées qu'il ne peut être fait aucune comparaison avec les années d'avant-guerre. Il est à noter d'ailleurs que depuis 1915 les recettes se font en papier-monnaie.

Les recettes brutes de l'exercice 1918-19 ont été de Lts. 6 830 203 et celles de 1919-20 de Lts. 11 782 952, soit une augmentation de 72.51 qo. Cet accroissement est dû à la grande activité commerciale qui suivit l'armistice.

En ce qui concerne l'année courante, il est difficile de donner des chiffres exacts pour tout, et, en raison de la situation politique troublée en Anatolie et de l'état de guerre entre la Grèce et la Turquie, le conseil a été privé d'une grande partie des revenus, mais il estime les recettes brutes pour les premiers six mois à L.T. 3 276 930. C'est dire une considérable diminution qui s'est produite sur l'année dernière.

Il y a eu beaucoup de difficultés et de confusion en ce qui concerne les revenus des spiritueux, et, de l'impossibilité pour le Conseil d'appliquer la loi morale pendant et après la guerre, il est résulté une grande perte pour le gouvernement turc et pour les porteurs.

Avant la guerre le droit sur les spiritueux était de 75 paras par kilo. En 1918 la base de la loi fut modifiée et les spiri-

DERNIÈRE HEURE

La conférence de Washington

Paris, 19 janv.

La délégation française à la conférence de Washington quittera New-York vendredi prochain pour rentrer en Europe. On considère que d'ici là toutes les questions encore pendantes seront solutionnées. (Bosphore)

Dans les ministères

Le ministre des finances et celui de la justice se sont rendus, hier, à leurs postes respectifs après trois jours d'absence.

Le contrôle du commandement en chef kényan

Le projet de loi élaboré par la commission spéciale de l'Assemblée nationale d'Angora relativement à la constitution d'une commission militaire de 10 membres pour contrôler les actes du commandement en chef a été soumis à la sanction de l'Assemblée nationale. Un bloc a été formé au sein de cette assemblée sur l'initiative de Sirif Bey, député d'Ismid, dans le but de rejeter le projet de loi en question. Les partisans de ce rejet jugent préférable que l'administration du pays se trouve entre les mains d'une seule personne. La question sera résolue dans une dizaine de jours et les pouvoirs discrétionnaires de Mustafa Kémal qui expirent le 4 février seront alors prorogés ou abrogés.

Les versements allemands

L'Allemagne a effectué le 1er versement de 11.000.000 de marks en or, conformément à la récente décision de la commission de réparations de Cannes précisant que de pareils versements doivent être faits tous les dix jours jusqu'à la décision définitive de la commission des réparations. (T.S.F.)

Enver, prisonnier des kényanistes

Enver (pacha), ex-ministre de la guerre en Turquie, fait prisonnier au Caucase, a été remis entre les mains du gouvernement d'Angora. (T.S.F.)

Les Républiques de l'Amérique Centrale

L'Assemblée nationale du Guatemala a décidé de proclamer la séparation de ce pays de la Fédération des Républiques de l'Amérique Centrale. (T.S.F.)

La propagande kényaniste

Faik Bey, député de Djéhelli-Béker, qui se trouvait depuis un certain temps en Suède, s'est rendu à Génés pour s'y livrer à la propagande kényaniste.

Faik Bey, député de Djéhelli-Béker, qui se trouvait depuis un certain temps en Suède, s'est rendu à Génés pour s'y livrer à la propagande kényaniste.

« Nous voulons parler des nouvelles règles et publiées au sujet de l'attitude envers les minorités. Une autre preuve est ainsi fournie du genre de garanties qu'il est fallu assurer en faveur des minorités de l'Anatolie tout autant qu'il existe une sollicitude réelle et sérieuse à leur égard. Et l'on comprend pertinemment combien toute proposition faite à leur sujet est vainne si elle ne comporte l'indépendance pleine et effective des minorités. Notre confrère ajoute :

« Nous voulons parler des nouvelles règles et publiées au sujet de l'attitude envers les minorités. Une autre preuve est ainsi fournie du genre de garanties qu'il est fallu assurer en faveur des minorités de l'Anatolie tout autant qu'il existe une sollicitude réelle et sérieuse à leur égard. Et l'on comprend pertinemment combien toute proposition faite à leur sujet est vainne si elle ne comporte l'indépendance pleine et effective des minorités. Notre confrère ajoute :

« Nous voulons parler des nouvelles règles et publiées au sujet de l'attitude envers les minorités. Une autre preuve est ainsi fournie du genre de garanties qu'il est fallu assurer en faveur des minorités de l'Anatolie tout autant qu'il existe une sollicitude réelle et sérieuse à leur égard. Et l'on comprend pertinemment combien toute proposition faite à leur sujet est vainne si elle ne comporte l'indépendance pleine et effective des minorités. Notre confrère ajoute :

« Nous voulons parler des nouvelles règles et publiées au sujet de l'attitude envers les minorités. Une autre preuve est ainsi fournie du genre de garanties qu'il est fallu assurer en faveur des minorités de l'Anatolie tout autant qu'il existe une sollicitude réelle et sérieuse à leur égard. Et l'on comprend pertinemment combien toute proposition faite à leur sujet est vainne si elle ne comporte l'indépendance pleine et effective des minorités. Notre confrère ajoute :

« Nous voulons parler des nouvelles règles et publiées au sujet de l'attitude envers les minorités. Une autre preuve est ainsi fournie du genre de garanties qu'il est fallu assurer en faveur des minorités de l'Anatolie tout autant qu'il existe une sollicitude réelle et sérieuse à leur égard. Et l'on comprend pertinemment combien toute proposition faite à leur sujet est vainne si elle ne comporte l'indépendance pleine et effective des minorités. Notre confrère ajoute :

« Nous voulons parler des nouvelles règles et publiées au sujet de l'attitude envers les minorités. Une autre preuve est ainsi fournie du genre de garanties qu'il est fallu assurer en faveur des minorités de l'Anatolie tout autant qu'il existe une sollicitude réelle et sérieuse à leur égard. Et l'on comprend pertinemment combien toute proposition faite à leur sujet est vainne si elle ne comporte l'indépendance pleine et effective des minorités. Notre confrère ajoute :

« Nous voulons parler des nouvelles règles et publiées au sujet de l'attitude envers les minorités. Une autre preuve est ainsi fournie du genre de garanties qu'il est fallu assurer en faveur des minorités de l'Anatolie tout autant qu'il existe une sollicitude réelle et sérieuse à leur égard. Et l'on comprend pertinemment combien toute proposition faite à leur sujet est vainne si elle ne comporte l'indépendance pleine et effective des minorités. Notre confrère ajoute :

« Nous voulons parler des nouvelles règles et publiées au sujet de l'attitude envers les minorités. Une autre preuve est ainsi fournie du genre de garanties qu'il est fallu assurer en faveur des minorités de l'Anatolie tout autant qu'il existe une sollicitude réelle et sérieuse à leur égard. Et l'on comprend pertinemment combien toute proposition faite à leur sujet est vainne si elle ne comporte l'indépendance pleine et effective des minorités. Notre confrère ajoute :

« Nous voulons parler des nouvelles règles et publiées au sujet de l'attitude envers les minorités. Une autre preuve est ainsi fournie du genre de garanties qu'il est fallu assurer en faveur des minorités de l'Anatolie tout autant qu'il existe une sollicitude réelle et sérieuse à leur égard. Et l'on comprend pertinemment combien toute proposition faite à leur sujet est vainne si elle ne comporte l'indépendance pleine et effective des minorités. Notre confrère ajoute :

« Nous voulons parler des nouvelles règles et publiées au sujet de l'attitude envers les minorités. Une autre preuve est ainsi fournie du genre de garanties qu'il est fallu assurer en faveur des minorités de l'Anatolie tout autant qu'il existe une sollicitude réelle et sérieuse à leur égard. Et l'on comprend pertinemment combien toute proposition faite à leur sujet est vainne si elle ne comporte l'indépendance pleine et effective des minorités. Notre confrère ajoute :

« Nous voulons parler des nouvelles règles et publiées au sujet de l'attitude envers les minorités. Une autre preuve est ainsi fournie du genre de garanties qu'il est fallu assurer en faveur des minorités de l'Anatolie tout autant qu'il existe une sollicitude réelle et sérieuse à leur égard. Et l'on comprend pertinemment combien toute proposition faite à leur sujet est vainne si elle ne comporte l'indépendance pleine et effective des minorités. Notre confrère ajoute :

« Nous voulons parler des nouvelles règles et publiées au sujet de l'attitude envers les minorités. Une autre preuve est ainsi fournie du genre de garanties qu'il est fallu assurer en faveur des minorités de l'Anatolie tout autant qu'il existe une sollicitude réelle et sérieuse à leur égard. Et l'on comprend pertinemment combien toute proposition faite à leur sujet est vainne si elle ne comporte l'indépendance pleine et effective des minorités. Notre confrère ajoute :

« Nous voulons parler des nouvelles règles et publiées au sujet de l'attitude envers les minorités. Une autre preuve est ainsi fournie du genre de garanties qu'il est fallu assurer en faveur des minorités de l'Anatolie tout autant qu'il existe une sollicitude réelle et sérieuse à leur égard. Et l'on comprend pertinemment combien toute proposition faite à leur sujet est vainne si elle ne comporte l'indépendance pleine et effective des minorités. Notre confrère ajoute :

« Nous voulons parler des nouvelles règles et publiées au sujet de l'attitude envers les minorités. Une autre preuve est ainsi fournie du genre de garanties qu'il est fallu assurer en faveur des minorités de l'Anatolie tout autant qu'il existe une sollicitude réelle et sérieuse à leur égard. Et l'on comprend pertinemment combien toute proposition faite à leur sujet est vainne si elle ne comporte l'indépendance pleine et effective des minorités. Notre confrère ajoute :

« Nous voulons parler des nouvelles règles et publiées au sujet de l'attitude envers les minorités. Une autre preuve est ainsi fournie du genre de garanties qu'il est fallu assurer en faveur des minorités de l'Anatolie tout autant qu'il existe une sollicitude réelle et sérieuse à leur égard. Et l'on comprend pertinemment combien toute proposition faite à leur sujet est vainne si elle ne comporte l'indépendance pleine et effective des minorités. Notre confrère ajoute :

« Nous voulons parler des nouvelles règles et publiées au sujet de l'attitude envers les minorités. Une autre preuve est ainsi fournie du genre de garanties qu'il est fallu assurer en faveur des minorités de l'Anatolie tout autant qu'il existe une sollicitude réelle et sérieuse à leur égard. Et l'on comprend pertinemment combien toute proposition faite à leur sujet est vainne si elle ne comporte l'indépendance pleine et effective des minorités. Notre confrère ajoute :

« Nous voulons parler des nouvelles règles et publiées au sujet de l'attitude envers les minorités. Une autre preuve est ainsi fournie du genre de garanties qu'il est fallu assurer en faveur des minorités de l'Anatolie tout autant qu'il existe une sollicitude réelle et sérieuse à leur égard. Et l'on comprend pertinemment combien toute proposition faite à leur sujet est vainne si elle ne comporte l'indépendance pleine et effective des minorités. Notre confrère ajoute :

« Nous voulons parler des nouvelles règles et publiées au sujet de l'attitude envers les minorités. Une autre preuve est ainsi fournie du genre de garanties qu'il est fallu assurer en faveur des minorités de l'Anatolie tout autant qu'il existe une sollicitude réelle et sérieuse à leur égard. Et l'on comprend pertinemment combien toute proposition faite à leur sujet est vainne si elle ne comporte l'indépendance pleine et effective des minorités. Notre confrère ajoute :

« Nous voulons parler des nouvelles règles et publiées au sujet de l'attitude envers les minorités. Une autre preuve est ainsi fournie du genre de garanties qu'il est fallu assurer en faveur des minorités de l'Anatolie tout autant qu'il existe une sollicitude réelle et sérieuse à leur égard. Et l'on comprend pertinemment combien toute proposition faite à leur sujet est vainne si elle ne comporte l'indépendance pleine et effective des minorités. Notre confrère ajoute :

« Nous voulons parler des nouvelles règles et publiées au sujet de l'attitude envers les minorités. Une autre preuve est ainsi fournie du genre de garanties qu'il est fallu assurer en faveur des minorités de l'Anatolie tout autant qu'il existe une sollicitude réelle et sérieuse à leur égard. Et l'on comprend pertinemment combien toute proposition faite à leur sujet est vainne si elle ne comporte l'indépendance pleine et effective des minorités. Notre confrère ajoute :

« Nous voulons parler des nouvelles règles et publiées au sujet de l'attitude envers les minorités. Une autre preuve est ainsi fournie du genre de garanties qu'il est fallu assurer en faveur des minorités de l'Anatolie tout autant qu'il existe une sollicitude réelle et sérieuse à leur égard. Et l'on comprend pertinemment combien toute proposition faite à leur sujet est vainne si elle ne comporte l'indépendance pleine et effective des minorités. Notre confrère ajoute :

« Nous voulons parler des nouvelles règles et publiées au sujet de l'attitude envers les minorités. Une autre preuve est ainsi fournie du genre de garanties qu'il est fallu assurer en faveur des minorités de l'Anatolie tout autant qu'il existe une sollicitude réelle et sérieuse à leur égard. Et l'on comprend pertinemment combien toute proposition faite à leur sujet est vainne si elle ne comporte l'indépendance pleine et effective des minorités. Notre confrère ajoute :

« Nous voulons parler des nouvelles règles et publiées au sujet de l'attitude envers les minorités. Une autre preuve est ainsi fournie du genre de garanties qu'il est fallu assurer en faveur des minorités de l

